

## Commission de l'économie, de l'emploi et du tourisme

#### 2133 - Soutien à l'emploi et à diverses initiatives

# Soutien à différentes actions dans le domaine de l'animation économique

## Rapport n° CP/2013/151

## Service gestionnaire :

Service développement économique et touristique - Cellule innovation et ens. supérieur

#### Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Général une participation financière à diverses actions menées dans le domaine de l'animation économique :

- Nuit de l'orientation et du parcours professionnel 2012,
- Carrefour des formations 2013,
- Semaine du savoir-faire 2013.

## 1. Nuit de l'orientation et du parcours professionnel

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin ont organisé le samedi 2 février 2013 à Strasbourg, au Pôle Formation de la CCI, la sixième édition de la « Nuit de l'Orientation et du Parcours Professionnel » dans le cadre de leur action en faveur de la promotion des métiers et du développement des filières professionnelles par la voie de l'apprentissage.

#### L'édition 2013 s'est adressée :

- de 15 h à 18 h au public « adulte » (salariés et demandeurs d'emploi)
- à partir de 18 h aux jeunes et à leurs familles afin de permettre à tous de trouver l'ensemble des informations utiles à leur orientation, leur insertion ou leur reconversion.

## La manifestation s'est organisée en :

- « ateliers info » animés par des spécialistes,
- « espaces conseils » destinés à des entretiens individuels,
- un café des métiers pour dialoguer et parler métier et insertion professionnelle,
- un forum des métiers du commerce et de la vente.

Au total, plus de 3.800 personnes ont pris part à cette soirée.

A noter que pour cette sixième édition, le Conseil Général assurait la tenue d'un stand afin de présenter aux jeunes la diversité des métiers exercés au sein de la collectivité départementale.

Le budget de l'opération s'est élevé à 33 000 €, dont 23 000 € affectés à la communication, 6 500 € à la logistique (stand d'exposition, gardiennage, restauration...) et 3 500 € à l'animation de la soirée.

Le financement du Département était sollicité à hauteur de 2 500 euros.

Lors de sa réunion du 3 décembre 2012, la Commission de l'Economie de l'Emploi et Tourisme a donné un avis favorable pour l'attribution d'une subvention de 2 000 euros. Il est proposé de suivre cet avis.

#### 2. Carrefour des formations

Le collège Jean Monnet de Strasbourg organise le « Carrefour des formations » du 12 au 14 février 2013, en partenariat avec les centres d'information et d'orientations (CIO), les lycées et les lycées professionnels de l'Académie de Strasbourg.

Le « Carrefour des formations » est un forum d'information pour les élèves de 3ème et 4ème de la CUS auxquels il s'agit de faire découvrir les formations professionnelles et technologiques présentes à Strasbourg et sur la CUS. Cette manifestation permet de réunir les établissements scolaires, leurs CFA, l'EREA, les établissements privés sous contrat, des organismes présentant des formations en alternance, l'Armée de Terre, l'ONISEP et les CIO.

Cette action s'inscrit dans le cadre du « parcours de découverte des métiers et des formations » en offrant aux élèves de troisième l'occasion d'élargir leurs connaissances sur les voies de formation et sur les métiers auxquels ces formations mènent. L'objectif du Carrefour est de permettre à chaque collégien de faire un choix d'orientation éclairé.

2700 collégiens sont attendus durant les trois journées de la manifestation.

Le budget prévisionnel de la manifestation est de 8 000 euros. Les recettes escomptées s'établissent comme suit :

- CUS: 4 000 € - Région: 2 000 €

Département : 2 000 €

Considérant l'importance de cette manifestation pour l'orientation des collégiens, et sous réserve de l'avis de la Commission de l'Economie, de l'Emploi et du Tourisme du 21 février 2013, il est proposé de déroger au dispositif de soutien aux manifestations de promotion de l'économie locale, de l'emploi et des métiers (10% du coût de la manifestation, plafonné à 2 000 €), en attribuant une subvention de 1 500 €, comme les années précédentes.

## 3. Semaine du savoir-faire à Molsheim

L'association « Savoir-Faire » regroupant les artisans du secteur de Molsheim organise du 15 au 25 mars 2013 son  $35^{\grave{e}me}$  salon des métiers manuels intitulé « Semaine du savoirfaire ».

L'objectif de la manifestation est de promouvoir le tissu artisanal, et de mettre en avant les métiers de l'artisanat, en permettant à 53 artisans, représentant plus de 40 métiers, d'exposer leur savoir-faire et leurs réalisations sur les stands d'exposition. La manifestation accueillera également des collégiens pour leur faire découvrir différents métiers, et susciter l'envie d'exercer un métier artisanal.

En outre, en amont de la manifestation, l'association « savoir-faire » accompagne les exposants pour les aider à aborder le salon (conseils commerciaux, aide aux outils de communication...).

L'édition 2012 de la « semaine du savoir-faire » a enregistré plus de 12 000 entrées, permettant à un large public de découvrir le savoir-faire des entreprises artisanales locales, et aux artisans d'enregistrer de nouvelles commandes.

Le budget global de la manifestation est établi, comme l'an passé à hauteur d'environ 39 000 euros.

Le financement est assuré essentiellement par la participation des exposants et la location des stands (22 000 €) ainsi que par les subventions attendues de la Ville de Molsheim (7 000 €), de la Région Alsace (2 000 €) et de la Chambre de Métiers d'Alsace (1 500 €).

Le Département est sollicité à hauteur de 2 000 €.

En application du dispositif de soutien aux manifestations ayant pour objet de promouvoir l'économie locale, l'emploi et les métiers (10% du coût de la manifestation, plafonné à 2 000 €), et sous réserve de l'avis de la Commission de l'Economie, de l'Emploi et du Tourisme du 21 février 2013, le soutien du Département est proposé à hauteur de 2 000 euros.

En cas d'accord sur les trois propositions ci-dessus, les crédits nécessaires pourraient être imputés comme suit :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
17593	65-6574-91	30 000,00 €	30 000,00 €	5 500,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition du Président du Conseil Général, décide d'attribuer :

- une subvention de 2 000 € à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin au titre de l'organisation en 2012 de la sixième édition de la "Nuit de l'orientation et du parcours professionnel",
- une subvention de 1 500 € au Collège Jean Monnet de Strasbourg au titre de l'organisation de l'édition 2013 du "Carrefour des formations",
- une subvention de 2 000 € à l'association "Savoir-Faire" de Molsheim au titre de l'organisation de l'édition 2013 de la "Semaine du savoir-faire" à Molsheim.

Le versement de chacune de ces subventions interviendra sur présentation de l'état intermédiaire ou définitif des dépenses effectuées certifiées conformes.

Strasbourg, le 15/02/13

Le Président,

Guy-Dominique KENNEL